



COMMUNIQUE DE PRESSE

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515
MONTREUIL CEDEX
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47
Patrick Désiré TEL 06 81 25 52 07

CM2 , CE1 Le ministre doit annuler les évaluations !

Des évaluations vont se dérouler en janvier pour les élèves de CM2, soit un peu plus de trois mois civils après la mise en place de nouveaux programmes sur lesquels elles se basent !

La CGT-Educ'Action a, dans un premier temps, dénoncé ces programmes qui sont moins adaptés à la psychologie du développement de l'enfant, plus chargés, avec deux heures d'enseignement classe supprimé à l'ensemble des élèves, et qui remettent en cause l'enseignement par cycle.

Certaines notions prises en compte dans ces évaluations n'auront pas encore été étudiées, les élèves seront donc propulsés vers un échec certain !

Le sentiment d'échec de nombreux élèves et de leur famille ainsi que leur sentiment d'angoisse face à l'école pourraient provoquer de nombreuses violences.

L'organisation matérielle sera génératrice d'erreurs : délais très courts, protocoles de saisie et de remontée des résultats complexes.

Or ces évaluations, les résultats scolaires des élèves qui vont en découler seront, pour le ministère « un élément essentiel du pilotage ».

Quelles sont les intentions du ministère ?

Pour les élèves et leur famille

Ces évaluations seront :

- un outil de **propagande** des mesures et décrets mis en place.

En effet le taux d'échec qui en découlera très sûrement sera utilisé pour confirmer la nécessité des heures de soutien hors temps scolaire, des stages de rattrapage...

- un outil qui va **augmenter la mise en place d'organismes privés** pour le soutien aux élèves en difficulté. Pour certaines familles ce sera une façon de réagir à la violence du « classement » de leur enfant.

- un outil qui va permettre aussi d'envoyer encore **plus d'enfants vers les établissements privés.**

Concernant les personnels :

Ces évaluations vont permettre au ministère de l'Education nationale d'anticiper l'accord du 22 février 2008 signé entre le gouvernement et certaines organisations syndicales.

Cet accord, qui ne touche actuellement que les personnels administratifs, est relatif « aux carrières et aux politiques indemnitaires dans la Fonction publique ».

Il acte des **mesures pour mettre en place un nouveau système qui institue des primes individualisées, en deux parties** : en fonction du poste occupé et en fonction des « résultats individuels ».

Ces évaluations vont permettre, avec l'octroi des 400 euros promis aux enseignants de CE1 et de CM2, la mise en place des mesures inhérentes aux primes individualisées en fonction du poste et des résultats.

Enfin, la **publication des résultats mettra les écoles en concurrence.**

C'est une logique managériale de division des personnels que nous combattons !

Les évaluations prévues au mois de mai en CE1 seront sûrement dans la même veine...

Pour toutes ces raisons, la CGT-Educ'Action s'oppose à la mise en place de ces évaluations en CM2 et CE1 et demande au ministre de revenir sur sa décision.

Nous appelons les personnels à se réunir et à décider des actions les plus pertinentes à envisager.

Des préavis nationaux de grève sont déposés afin de couvrir les personnels dans cette période.

Nous les appelons à participer le plus massivement possible à la journée interprofessionnelle de grève le 29 janvier.

Montreuil, le 15/01/09